



Recensement du petit Patrimoine du Périgord

Siège : Maison des associations ~ 24000 Périgueux

Après avoir pris connaissance des buts poursuivis par “l’Inventaire de petit Patrimoine rural du Périgord”, je soussigné : .....

demeurant à : .....

.....

autorise l’association “la Pierre Angulaire” à constituer un dossier concernant l’édifice suivant dont je suis propriétaire :

Commune : .....

Situation cadastrale : section : ....., parcelle n° .....

Nature : .....

Fait à .....le.....

Signature

Les dossiers que réalise La Pierre angulaire ont uniquement pour but la connaissance du petit patrimoine pour conserver la mémoire de son existence et de son rôle. Ils n’ont aucune incidence fiscale et les propriétaires restent tout à fait libres de faire visiter ou non leur bien.